



Paris, le 17 juin 2026

Panorama de la démographie pharmaceutique 2025 10 ans d'évolutions démographiques pour la profession de pharmacien

L'Ordre national des pharmaciens publie l'édition 2025 de son panorama de la démographie pharmaceutique. La démographie doit s'analyser au regard des transformations intervenues ces dernières années dans les différents métiers de la pharmacie pour répondre à l'évolution du système de santé.

En 2025, 75 731 pharmaciens sont inscrits à l'Ordre, soit une progression de 3,2 % en dix ans et de 0,9 % sur un an. Deux tendances majeures se dégagent : d'une part, une hausse de 31 % des primo-inscriptions depuis 2015, avec près de 3 044 inscriptions enregistrées en 2025 ; d'autre part, un doublement des professionnels âgés de plus de 66 ans (+ 98,9 %) sur la même période. Parallèlement, la part des pharmaciens de moins de 40 ans progresse de dix points atteignant 32,6 %, contribuant à ramener l'âge médian de la profession à 45 ans.

Des dynamiques contrastées en fonction des métiers

Une analyse détaillée met en évidence des dynamiques contrastées selon les secteurs d'activité. En dix ans, les effectifs de pharmaciens biologistes médicaux (- 10 %), de titulaires d'officine (- 11,6 %) et de pharmaciens de la distribution (- 19,9 %) sont en recul marqué. À l'inverse, les effectifs progressent chez les adjoints d'officine (+ 10,3 %), les pharmaciens exerçant en Outre-mer (+15 %), dans l'industrie (+15,1 %) et dans les pharmacies à usage intérieur (PUI) (+ 15,9 %).

En 2025, près des trois quarts des pharmaciens exercent leur activité principale en officine : 31,6 % en tant que titulaires et 40,3 % comme adjoints. Les pharmaciens des établissements de santé, médico-sociaux et SDIS représentent 10,3 % des effectifs, ceux des laboratoires de biologie médicale 9 %, de l'industrie 5,4 %, de la distribution en gros 0,8 % et 2,7 % exercent en outre-mer. Depuis une décennie, les différents secteurs de la pharmacie connaissent des transformations continues, s'adaptant en permanence aux évolutions du système de santé, aux avancées scientifiques, aux mutations technologiques et aux besoins de la population.

« En 2025 notre profession est en mouvement, se renouvelle mais reste traversée par des tensions démographiques. Ce panorama montre aussi que la démographie pharmaceutique ne peut pas être lue séparément de l'évolution des missions : plus les pharmaciens sont sollicités sur la prévention, le dépistage, le suivi et la coordination, plus il faut anticiper les besoins en formation, renforcer l'attractivité et tenir compte de l'évolution de l'organisation du travail. La présence pharmaceutique, partout sur le territoire, est une condition de l'accès aux soins et de la sécurité du médicament » déclare Maryse Camus-Piszez, Vice-présidente du Conseil national de l'Ordre des pharmaciens référente sur les questions d'Attractivité et Démographie.

CONTACTS PRESSE



CONSEIL NATIONAL DE L'ORDRE DES PHARMACIENS

• Pierre-Ugo Taddei
ptaddei@ordre.pharmacien.fr
Tél : 06 58 40 59 88

COMFLUENCE

• Patrick Chastel
patrick.chastel@comfluence.fr
Tél : 01 40 07 98 20
• Caroline Wilz
caroline.wilz@comfluence.fr
Tél : 06 42 48 27 25



Une réflexion collective à mener pour assurer l'avenir

La cartographie des diplômés illustre l'ancrage des pharmaciens dans leur bassin de formation. En effet, en 2025, 65,3 % des primo-inscrits exercent dans leur territoire académique. Hors Île-de-France, cette fidélité territoriale est encore plus marquée, avec 74,3 % des primo-inscrits exerçant dans leur région de formation.

Il convient cependant de souligner que 8,1 % sont diplômés à l'étranger avant de s'installer en France. En effet, depuis dix ans, 2 628 pharmaciens y ont obtenu leur diplôme, contre 1 169 en 2015, soit une hausse de 124,8 %. Parmi eux, 1 995 sont diplômés d'un pays de l'Espace économique européen et plus de 53 % sont de nationalité française.

Alors que la réforme du troisième cycle court des études de pharmacie a enfin abouti et que celle de la première année d'accès aux études de santé prendra effet à la rentrée prochaine, la mise en place d'une politique de formation et d'attractivité à la hauteur des enjeux est nécessaire. Dans ce contexte, l'Ordre salue la publication de l'arrêté du 7 mai dernier, qui marque une étape importante en posant le cadre de définition des seuils minimaux d'étudiants à former. Il s'agit d'un premier signal encourageant en faveur du renforcement de la formation.

« Plus qu'un constat, ce panorama éclaire les défis démographiques auxquels la profession est confrontée, défis qui nous engagent collectivement. Alors que l'Observatoire national des professions de santé doit rendre ses conclusions et définir le nombre de pharmaciens à former pour les cinq prochaines années, l'Ordre dans sa contribution y défend une évaluation plus précise, plus prospective et plus objective des besoins en pharmaciens, en intégrant l'ensemble des facteurs qui façonnent aujourd'hui et demain le système de santé : évolution des carrières, nouvelles missions et interprofessionnalité, répartition territoriale et accès aux soins, transformation numérique et technologiques, évolution des thérapeutiques, et attente des patients. C'est à cette condition que les objectifs nationaux pluriannuels 2026-2030 pourront être définis en adéquation avec les réalités du terrain et les enjeux de santé publique » rappelle Carine Wolf-Thal, Présidente du Conseil national de l'Ordre des pharmaciens.

Consulter le panorama [ICI](#).

CONTACTS PRESSE



CONSEIL NATIONAL DE L'ORDRE DES PHARMACIENS

• Pierre-Ugo Taddei
ptaddei@ordre.pharmacien.fr
Tél : 06 58 40 59 88

COMFLUENCE

• Patrick Chastel
patrick.chastel@comfluence.fr
Tél : 01 40 07 98 20

• Caroline Wilz
caroline.wilz@comfluence.fr
Tél : 06 42 48 27 25